



## Méthodologie qualitative

Dans une enquête, le choix d'une recherche et d'une analyse de type qualitatif est avant tout dicté par la problématique. C'est un choix pragmatique qui a pour but de répondre à une question, et non un choix idéologique qui ferait préférer une méthode à une autre. Il ne s'agit donc pas d'opposer le qualitatif au quantitatif mais bien d'y voir des procédures scientifiques différentes, qui peuvent se révéler complémentaires, comme le prolongement l'une de l'autre, et même s'associer dans des enquêtes communes, par exemple dans des formes de triangulation (Dietrich, Loison et Roupnel 2010). Il est parfois reproché aux protocoles de recherche qualitative un manque de rigueur scientifique du fait de ne pas être construits *a priori*, c'est-à-dire autour d'hypothèses strictes, fondées en théorie, et dont la vérification passe par un échantillon prédéfini, analysé grâce à une méthode systématique pré-établie. Mais la force des procédures qualitatives provient justement de cette plasticité, qui permet d'adapter les idées et procédures en cours d'enquête, lorsque les résultats l'imposent (Becker 2009). S'enfermer dans un protocole strict, pour des raisons de reproductibilité et de force de la preuve, mais inadapté au vu des premiers résultats, revient à chercher ses clefs uniquement sous un réverbère au prétexte que c'est l'endroit le mieux éclairé. L'approche qualitative engage donc une certaine souplesse dans la méthode afin d'être congruent à l'objet d'étude.

Du fait de ce positionnement épistémologique, le travail de terrain a une importance de premier plan en recherche qualitative (Hughes 1960). C'est en effet à partir de lui, dans une démarche inductive, que se construira l'enquête, ainsi que ses résultats et les discussions y afférant. En cela, on peut parler de « découverte de la théorie à partir des données », à la différence d'une démarche hypothético-déductive (Glaser et Strauss 1967, p. 83). Il doit exister un dialogue constant entre les concepts et les données empiriques. Le cadre d'analyse ne peut être entièrement prédéfini, au risque d'utiliser des notions en décalage avec la réalité observée sur le terrain. À partir de son enquête, le chercheur pourra définir des catégories adaptées à sa question : il faut « laisser le cas définir le concept » et non l'inverse (Becker 1998, p. 199). En s'appuyant sur cette théorisation, il pourra ensuite élaborer de nouvelles hypothèses, qui seront à leur tour confrontées au terrain, la recherche de cas non-conformes aux prédictions étant à la base de l'amélioration des concepts. La vérification de la théorie, sa crédibilité



scientifique, se fait donc tout au long de la recherche. Cette adaptabilité de la méthode est particulièrement intéressante dans le cadre d'une recherche exploratoire, lorsque l'objet d'étude n'est pas bien connu au départ. Mais elle l'est aussi dans tous les domaines où la singularité de l'acteur est présente, autant dire que cela concerne de manière générale les sciences de l'homme et en particulier toutes les situations d'interactions sociales. En ce sens, la santé et la maladie – leurs représentations, leurs productions, leurs conséquences, le soin, etc. – sont des domaines où la recherche qualitative apporte de la connaissance scientifique (Herzlich 1992).

Une des principales techniques de la recherche qualitative est l'entretien, à la fois en ce qu'elle est une des plus utilisées et par ce qu'elle produit, elle-même, en tant qu'interaction sociale (Hughes 1956). Il ne s'agit pas, comme dans un questionnaire, de poser rigoureusement les mêmes questions à toutes les personnes interrogées afin de comparer pied à pied les réponses. Le but est justement de sortir de ce formatage strict pour apprendre de l'enquêté, et non pour vérifier statistiquement la véracité d'une hypothèse. Plusieurs caractéristiques découlent de ce choix d'un raisonnement inductif.

En premier lieu, le choix des personnes à interviewer ne s'inscrit pas dans la recherche d'une représentativité au sens statistique. Il est guidé par l'obtention de situations contrastées qui vont permettre d'éclairer différents aspects de la question traitée, consolidant l'échafaudage d'un cadre théorique. De ce fait, le nombre d'entretiens ne peut être exactement défini en amont, il dépendra de la recherche en train de se faire, tant que de nouveaux éléments apparaissent et sont pertinents, jusqu'à « saturation » des données (Blanchet et Gotman 1992). Cela n'est donc possible qu'en menant une analyse concomitante de la réalisation des entretiens, dans des allers et retours entre terrain et concepts. Ensuite, l'attitude de l'enquêteur est primordiale, les questions se doivent d'être ouvertes et adaptées à chaque individu interviewé afin de lui laisser la liberté d'apporter de nouvelles notions. Une attitude compréhensive et empathique permettra de comprendre sa logique, d'entrer dans son monde (Kaufmann 2007). S'il n'est pas question d'assener les questions standardisées d'un questionnaire, il n'est pas non plus souhaitable d'entrer dans une relation qui soit seulement de type relationnelle et donc toujours singulière. Pour cela, l'intervieweur se sert le plus souvent d'un



guide d'entretien dont le but est de soutenir l'entretien sans le figer. Cette grille est vouée à évoluer au fil de la réalisation des entretiens, s'adaptant aux résultats obtenus. De même, elle n'est pas destinée à être strictement suivie puisque chaque interrogation doit être reformulée au cours de l'entretien pour s'adapter au fil de la discussion, l'enquêteur se servant des informations fournies à chaque instant pour poser la bonne question au bon moment. Par ailleurs, l'évolution du guide d'entretien est intéressante en soi, comme « traces des avancées significatives de la recherche » (Barbot 2010, p. 126). Il en est de même du cadre de l'entretien : le moment de celui-ci, son déroulement, mais aussi ce qui le précède et le suit, voire les refus, peuvent aussi être des éléments utiles à analyser comme autant d'observations ethnographiques.

L'analyse des données de *verbatim* d'entretiens peut prendre diverses formes (Blanchet et Gotman 1992). On peut schématiquement distinguer d'une part une analyse par entretien qui va consister en la recherche de la logique propre à un interlocuteur : son parcours, ses choix, ses déterminations, etc. D'autre part, on étudiera parallèlement les entretiens entre eux dans une analyse thématique. Il s'agira alors de déterminer des éléments comparables dans les discours des personnes interrogées afin d'interroger les points communs et les différences comme autant d'indices éclairant l'objet d'investigation. Dans ces deux cas, le raisonnement pertinent sera celui de l'induction analytique décrit précédemment, partant des données de terrains pour construire les concepts, en confrontant savoir local et savoir global (Kaufmann 2007). La recherche de cas négatifs, contredisant l'hypothèse première momentanément retenue, est alors fondamentale en ce qu'elle permettra d'améliorer le modèle théorique en le modifiant progressivement (Becker 1998). Cette démarche nous intéresse pour autant qu'elle contribue à la compréhension des processus étudiés, mais aussi dans la mesure où elle participe à la scientificité de la démarche pour peu qu'on laisse apparent le chemin parcouru.

L'entretien comme méthode d'enquête fait parfois l'objet de critiques récusant la validité de ses preuves du fait de la subjectivité des informations fournies par l'interlocuteur. La parole est alors réputée non fiable en comparaison des données obtenues par une observation directe ou au moyen d'un questionnaire, à partir desquelles le travail du chercheur consiste à dévoiler une réalité dont l'enquêté n'aurait pas conscience. Cependant, concevoir l'individu comme non-réflexif par rapport à sa position, son parcours et ses actions est tout aussi



problématique (Singly 2006). On peut au contraire considérer que chaque individu est un acteur capable de discuter de son rapport au monde et que le chercheur peut atteindre des faits sociaux à travers l'expérience de celui-ci (Dubet 1994). En un sens, l'enquêté est même le spécialiste de son propre parcours, de sa propre expérience et il serait dommage, d'un point de vue scientifique et éthique, de se priver de ses connaissances. Afin de consolider la fiabilité des faits rapportés, l'intervieweur prendra cependant soin d'orienter ses questions sur les pratiques de la personne interrogée, sur ce qu'elle fait et non sur ce qu'elle pense qu'il faudrait faire. Si la véracité des données d'un questionnaire provient statistiquement du nombre de réponses, celle de l'entretien provient du contexte de production de ses données (Blanchet et Gotman 1992) et de la vraisemblance de l'articulation entre théorie et observation (Kaufmann 2007).



## Bibliographie

- BARBOT Janine, 2010, « Mener un entretien de face à face » dans Serge Paugam (ed.), *L'enquête sociologique*, Paris, Presses universitaires de France (coll. « Quadrige Manuels »), p. 115-141.
- BECKER Howard S., 2009, « À la recherche des règles de la recherche qualitative », *La Vie des idées*, traduit par Jacques Mailhos, 30 avril 2009, disponible sur <http://www.laviedesidees.fr/A-la-recherche-des-regles-de-la.html>.
- BECKER Howard S., 1998, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, traduit par Jacques Mailhos, Paris, Éditions La Découverte (2002) (coll. « Repères »).
- BLANCHET Alain et GOTMAN Anne, 1992, *L'entretien*, 2<sup>e</sup> édition refondue, Paris, Nathan (coll. « 128 Sociologie – L'enquête et ses méthodes »), 127 p.
- DIETRICH Pascale, LOISON Marie et ROUPNEL Manuella, 2010, « Articuler les approches quantitative et qualitative » dans Serge Paugam (ed.), *L'enquête sociologique*, Paris, Presses universitaires de France (coll. « Quadrige Manuels »), p. 207-222.
- DUBET François, 1994, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Éditions du Seuil (coll. « La couleur des idées »), 272 p.
- GLASER Barney G. et STRAUSS Anselm L., 1967, *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*, traduit par Marc-Henry Soulet et Kerralie Œuvray, Paris, Armand Colin (2010) (coll. « Individu et société »).
- HERZLICH Claudine, 1992, *Santé et maladie. Analyse d'une représentation sociale*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- HUGHES Everett C., 1960, « La place du travail du terrain dans les sciences sociales » dans *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (1996) (coll. « Recherches d'histoire et de sciences sociales »), p. 267-279.
- HUGHES Everett C., 1956, « La sociologie et l'entretien » dans *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (1996) (coll. « Recherches d'histoire et de sciences sociales »), p. 281-290.
- KAUFMANN Jean-Claude, 2007, *L'entretien compréhensif*, 2<sup>e</sup> édition refondue, Paris, Armand Colin (coll. « 128 Sociologie – L'enquête et ses méthodes »).
- SINGLY François de, 2006, « La sociologie, forme particulière de conscience » dans *À quoi sert la sociologie ?*, Paris, Éditions La Découverte (coll. « Textes à l'appui »), p. 13-42.